

RAPPORT DU PRESIDENT

1972

Le CIGREF tient aujourd'hui sa seconde Assemblée Générale, et c'est pour moi l'occasion et le plaisir de dresser un premier bilan d'activité après dix huit mois de travail.

Certes, cette période a été pour notre Club une période de démarrage au Cours de laquelle nous avons cherché notre voie. Rappellerais-je que, d'un commun accord, nous avons décidé, au cours de notre première réunion plénière de février 1971, d'œuvrer silencieusement au sein des Groupes de Travail, pour asseoir solidement, et notre raison d'être, et notre image de marque en renonçant à annoncer plus officiellement la création de notre Club. Je soulignerais aussi que nous avons accepté, au cours de cette première période, d'agir avec une certaine économie de moyens, en faisant largement appel à la bonne volonté des membres du CIGREF.

Le moment semble venu aujourd'hui de redéfinir la vocation du CIGREF, de préciser l'organisation de ses activités pour les mois à venir, et de doter en conséquence, notre Club, des moyens nécessaires. Mais auparavant, je voudrais rappeler rapidement l'œuvre déjà entreprise, ce qui me fournira l'occasion de remercier ceux qui y ont participé, et évoquer quelques regrets ou quelques craintes, ce qui donnera l'élan, je l'espère, à une discussion ouverte et fournie avant d'ouvrir le débat sur notre politique à venir.

I. L'ACTIVITE DU CIGREF

L'année passée a été une année féconde, si nous en jugeons par le poids du papier émis ; vous en avez trouvé la preuve en entrant dans cette salle, puisque nos dévouées Secrétares ont eu l'amabilité de réunir quelques-uns des documents les plus importants. Je voudrais en profiter pour remercier, en votre nom et au mien, Annie TOURNAUD pour tout le travail, bien souvent très lourd, qu'elle a fourni pour rédiger les comptes-rendus des Groupes de Travail, et en faire un résumé ou une synthèse. Je me demande parfois, si tous ces documents sont lus avec suffisamment d'attention par les destinataires.

.../...

Mais je voudrais surtout rappeler rapidement quelques uns des apports concrets résultant des réunions des différents Groupes de Travail.

Tout d'abord, nous avons été l'objet de la part de nombreuses instances de demandes de coopération, et j'ai eu plus d'une fois le plaisir de voir évoquer le nom du CIGREF dans diverses publications. Ceci prouve à tout le moins que la notoriété de notre Club s'affirme favorablement. Toutefois nous n'avons pas toujours répondu positivement aux propositions de collaboration, car nous manquons encore de temps et de moyens et il nous a fallu faire des choix.

C'est ainsi, par exemple, que le Groupe, présidé par Monsieur BAULAC, concernant les 'RELATIONS avec l'ADMINISTRATION' est considéré comme l'interlocuteur privilégié, par la Mission Entreprises-Administration confiée au CNIPE par le Premier ministre en ce qui concerne les simplifications que l'Informatique permettrait d'introduire dans les échanges d'Information entre l'Administration et les Entreprises.

Sur les problèmes de formation, Monsieur BOURRAS a été longuement reçu par le Conseiller du Ministre de l'Education Nationale, et nos travaux seront pris en considération pour infléchir l'action ministérielle.

Sur un autre plan, il a été proposé au CIGREF de participer au Centre d'Expérimentation des packages, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce de Paris, ce que nous avons accepté ; les membres du Club bénéficieront ainsi d'un avis autorisé sur les packages soumis à expérimentation.

Parmi les autres résultats positifs, je voudrais attirer votre attention sur le contrat type proposé par le Groupe 'RELATIONS AVEC LES CONSTRUCTEURS' et qu'il serait souhaitable d'imposer systématiquement à nos fournisseurs. De même, le Groupe 'PROBLEMES DE PERSONNEL' a publié une enquête concernant la classification et la Rémunération du personnel informatique que je considère comme un élément essentiel pour les Responsables Informatiques de nos Grandes Entreprises. J'espère que vous avez pris le temps de la parcourir et de vous en servir. Dans les discussions avec les syndicats, il importe d'être parfaitement informé des conditions réelles que nos interlocuteurs connaissent souvent mieux que nous, et interprètent parfois. C'est un important travail; je crois qu'il était indispensable.

Le Groupe de Travail 'ENTRAIDE SUR LE PLAN MATERIEL' a également publié un fichier signalétique concernant les matériels de la région parisienne dans lequel j'ai puisé personnellement des informations fort utiles. Ce devrait être une base de départ solide pour la poursuite des activités de ce groupe. Des cas pratiques d'aide réciproque ont déjà été réalisés.

Le Groupe 'NORMALISATION DES PROGRAMMES' s'est préoccupé avec efficacité des améliorations qui devraient être apportées par IBM, à l'OS et au langage BASP.

J'ajouterais que l'AFNOR envisage de normaliser une méthode de conduite des projets informatiques) faisant suite à la codification (les symboles, à partir de la méthode mise au point dans ses propres services par l'un des membres du OIGREF ce qui me fournit la transition pour parler des recherches effectuées par le Groupe 'ORGANISATION DES SERVICES INFORMATIQUES concernant le plan informatique dans l'entreprise. J'espère que nous sommes plusieurs à avoir fait notre profit de ces études.

Enfin le Groupe 'TELEPROOESSING' a procédé à une étude comparative des différents terminaux proposés sur le marché ; étude qui nous a également été transmise.

Ces quelques grands traits, suffisent, je pense) pour camper notre action passée, et je ne voudrais pas sur ce point abuser plus longuement de votre patience.

II . LES OMBRES AU TABLEAU

Ainsi que je vous l'avais annoncé, je voudrais maintenant dans l'espoir d'amorcer la discussion qui suivra la lecture de ce trop long rapport, évoquer quelques critiques qui ont été faites et dont il importe de faire notre profit.

Le CIGREF semble répondre à un besoin, puisque plus de vingt sociétés y ont adhéré rapidement. Cependant ce besoin est encore mal défini; l'informatique des grands systèmes reste à créer.

Quelques groupes ont eu des difficultés à trouver leur *voie*, et le temps passé peut paraître important par rapport au bénéfice concret rapporté. Rappelons que nous ne sommes qu'au début de notre action.

Les conclusions obtenues ont été, parfois, jugées trop générales; cela est sans doute exact. Il nous reste à descendre dans le concret et à mettre en commun des cas réels.

Le partage de certaines expériences rencontre parfois des difficultés par manque de temps ou par souci de secret professionnel) et il s'avère assez délicat de mettre en commun les moyens nécessaires à la réalisation de projets peu différents.

L'avenir devrait permettre, j'en suis convaincu; d'apporter, dans de tels cas, la preuve qu'une collaboration à plusieurs est possible et fructueuse.

D'une façon plus générale, il importe d'évite]. ... les double emplois avec les activités d'autres sociétés savantes ou d'autres groupes ; je pense en particulier aux activités du Groupe 'DIEBOLD' sur lesquelles je souhaiterais que nous ayons tout à l'heu.re un large échange de vue.

III. LES NOUVELLES ORIENTATIONS DE L'ACTIVITE DU CIGREF

Les objectifs initiaux du CIGREF, tels que les précisent nos statuts restent, je crois, les nôtres, et n'ont nul besoin d'être modifiés. Je rappelle que le CIGREF selon nos statuts devrait :

- être un lieu de rencontre des Responsables Informatiques,
- définir les besoins des Grandes Entreprises Françaises dans les différents domaines de cette technique ; ce qui n'a pu encore être réalisé,
- permettre certaines actions communes : leur processus ayant déjà été engagé,
- définir avec les pouvoirs publics les modifications à apporter aux techniques d'information entre les Entreprises et les Administrations; c'est l'objet du Groupe 'RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION' qui est déjà arrivé à certains résultats.

Pour pouvoir accentuer notre action, se posait d'abord un problème de moyens. Le Bureau a décidé tout d'abord de renforcer notre Secrétaire Technique, dont la tâche était écrasante. Mademoiselle FERRE, que la plupart d'entre vous ont déjà rencontré dans les réunions des Groupes de Travail, est venue la seconder. Mais il a également paru nécessaire de pourvoir le poste de Secrétaire Général, car malgré tout le dévouement des membres du Bureau, il est indispensable d'assurer une certaine coordination et continuité dans notre travail. L'un des membres fondateurs, la SHELL FRANCAISE, nous a proposé le concours à mi-temps de Monsieur CHAPPELON. Sa présence a permis à chacun d'entre nous de lui faire part d'un premier point de vue sur les activités passées de notre Club ; elle devrait nous permettre de marquer une seconde étape dans le développement de nos activités.

... / ...

Le renforcement des moyens nous conduira a un budget 1972 sensiblement supérieur à notre budget 1971. Le projet de budget qui vous sera présenté tout à l'heure reste très raisonnable, et le Bureau vous propose à ce sujet de reconduire pour 1972, le montant de la cotisation fixé initialement à 10 000 F par exercice. La modicité de notre cotisation nous laissera cependant la possibilité, si nous le jugeons nécessaire, de renforcer notre action l'année prochaine.

Ce renforcement des moyens devrait permettre *aux* Groupes de Travail d'affirmer leur caractère opérationnel, et de déboucher sur de nouveaux résultats concrets. Les responsables des Groupes de Travail, vous exposeront dans un instant leurs projets pour l'année qui vient.

Mais je voudrais auparavant vous poser une question de fonds

- « devons-nous poursuivre notre action sur les plans déjà défrichés par les Groupes de Travail, ou le moment est-il venu d'affirmer hautement l'existence du CIGHZF et de prendre partie officiellement sur certains des problèmes posés par l'informatique ? »

Je vous rappellerai tout d'abord, que nous disposons d'un crédit, vis à vis de l'actuel Ministre de l'Industrie, qui m'avait promis d'assister personnellement à la séance de présentation officielle du CIGREF, lorsque nous estimerions le moment venu.

D'autre part, les problèmes informatiques sur lesquels nous aurions pu, ou pourrions prendre position officiellement sont nombreux :

- politique de regroupement des constructeurs
- politique de formation du personnel informatique
- compatibilité des matériels
- malaise actuel de l'informatique.

Sur ces différents sujets, et sur d'autres que je N'évoque pas pour l'instant une position officielle de notre association n'aurait pas manqué d'avoir de profonds retentissement

Cela n'aurait pas été sans danger, mais c'est là une arme de politique informatique que nous ne devons pas négliger lorsque nous en estimerons le moment venu, dans l'intérêt de nos établissements. Je souhaite vivement si vous en êtes d'accord, qu'un débat s'engage sur ce sujet et que vous fassiez connaître votre point de vue.

C'est pourquoi j'achèverai ce présent rapport, sur ce point d'interrogation.